Image not found or type unknown

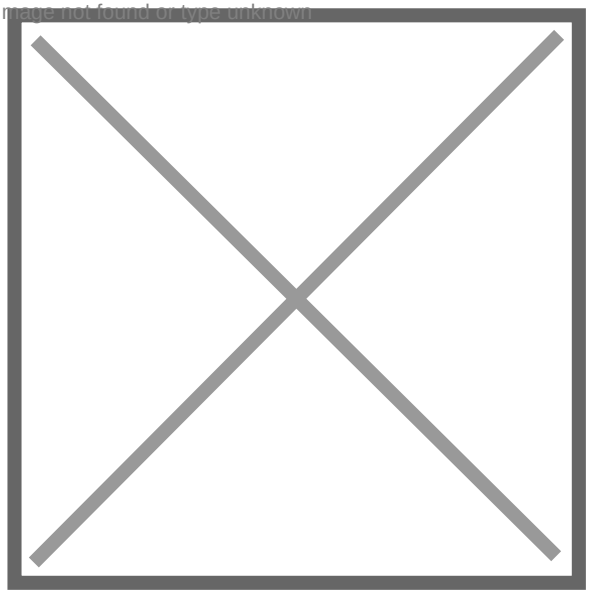

Lettre Recommandée avec Accusée Réception

Par **OSCARUN**, le **11/08/2015** à **18:15**

Bonjour,
J'ai adressé un courrier avec accusée réception au plus haut responsable d'une commission Administration très connue, pour un éventuel recours juridique. Mais je n'ai toujours pas eu de réponse et cela fait bientôt 4 semaines.
Est ce normale ou dois-je le relancer ?
Cordialement.

Par **moisse**, le **11/08/2015** à **18:28**

Bonjour,
[citation]pour un éventuel recours juridique[/citation]
Votre propos est peu clair.
Il y a quelques mois, je vous aurai répondu que l'absence de réponse valait refus.
Depuis la réforme de novembre 2014, il est impossible de vous répondre avec vos seules indications.

Par **OSCARUN**, le **12/08/2015** à **13:11**

Bonjour,
Pour être plus précis j'ai demandé par LRAR à la commission de recours militaires, de rouvrir

mon dossier de non renouvellement de contrat.
J'ai déjà reçu le récépissé il y a 4 semaines !! mais toujours pas de réponse...
MERCI !!

Par **moisse**, le **12/08/2015** à **15:23**

J'ai effectué quelque recherches d'où il ressort que:
* je ne suis pas certain que la commission soit qualifiée s'agissant du recrutement d'un militaire
* la commission dispose d'un délai de 4 mois, au dela duquel l'absence de réponse vaut rejet. Ce qui ouvre alors la possibilité du recours administratif dans les 2 mois suivants, soit de la notification, soit des 4 mois échus.

Par **OSCARUN**, le **13/08/2015** à **06:14**

Bonjour,
Si la commission n'est pas qualifiée, à qui dois-je adresser ?
Bien que votre réponse me parait assez claire, mais rien n'est impossible, non !
En tant que citoyen français et ayant travaillé pour le ministère de la défense, y a bien une possibilité de revoir certaine situation. Et par la même faire valoir mes droits ! Même 4 ans après, puisqu'ils n'ont pris en compte que certains éléments.
Cdt.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés